



1^{er} Forum Méditerranéen de l'Eau

Marrakech, 19-20 décembre 2011

SIDE - EVENT

« Envisager un Réseau Méditerranéen de Ressources sur l'Eau » (Mediterranean Resources Network on Water)



Dans les prochaines décennies, les pays méditerranéens auront de plus en plus à faire face à des enjeux majeurs communs en matière d'eau : gestion, en quantité et en qualité, de la ressource et de la demande, gestion des usages, aspects techniques et financiers, etc. Ces enjeux inciteront fortement à développer une coopération accrue entre l'ensemble des acteurs du secteur. De même la géographie particulière de la région, qui réunit au sein d'un même bassin des pays confrontés à des problématiques communes, induit naturellement un besoin de partage d'information, d'expériences, d'expertise et de conseil.

Des centres techniques ou de recherche et des instituts spécialisés dans l'eau en Méditerranée traitent déjà activement de ces questions ; **ils sont complémentaires mais leurs activités se réalisent le plus souvent aujourd'hui sans réelle coordination**, ce qui affaiblit leur efficacité collective ; en outre, les nombreuses initiatives nationales ou internationales, bilatérales ou multilatérales, dans lesquelles ils sont associés ne bénéficient pas des synergies qui pourraient se dégager.

Pour contribuer à améliorer cette situation, les instances intergouvernementales poussent à un rapprochement entre ces acteurs dispersés afin de mettre en œuvre des projets communs : lors de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne de l'Union pour la Méditerranée, à Amman en décembre 2008, les ministres ont appelé de leurs vœux « un renforcement de la coordination entre les initiatives et réseaux euro-méditerranéens existants en matière d'information et d'expertise, de planification des politiques et de suivi... ».

Le projet proposé par l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) s'inscrit dans cette initiative, en élargissant le champ à d'autres domaines que ceux qui sont explicitement mentionnés dans la déclaration ministérielle. **Il s'agit de mettre en place un instrument d'appui, à la disposition des décideurs de l'eau, sous la forme d'un réseau coordonnant, sans les priver de leur autonomie, les centres ou instituts existants.**

Ce projet est proposé dans le cadre d'une vision plus ambitieuse, incluant la construction d'un nouveau dispositif de gouvernance, qui impliquerait plus systématiquement dans les réflexions et dans la préparation des décisions l'ensemble des parties prenantes dans la gestion de l'eau, et qui compléterait ainsi par une approche « par le bas » (« bottom-up ») l'approche habituelle « par le haut » (« top down »).

Cette vision globale, dont le présent projet constitue le premier niveau, sera présentée en mars 2012 au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille. Il est dès lors opportun que les parties prenantes du Forum Méditerranéen puissent débattre de ce projet.

Un exemple préexistant

L'idée de créer un centre, hub, plate-forme ou réseau régional de ressources, réunissant les réseaux d'information ou d'experts, les centres de recherche, de formation et les instituts spécialisés dans l'eau, s'inspire d'une expérience précédente initiée par la Banque Asiatique de Développement (BAD) en 2006.

Afin d'encourager la recherche, la formation de réseaux et l'échange de connaissances dans le domaine de l'eau, la BAD a établi depuis 2008, en partenariat avec le Forum Asie-Pacifique sur l'Eau, des centres régionaux de connaissance (Asian water knowledge hubs) mobilisant les institutions de la région actives dans différents domaines de l'eau (gestion intégrée des ressources, réduction des catastrophes naturelles, eaux souterraines...). **Selon ce modèle, chaque acteur reconnu comme leader dans son domaine de compétences anime un réseau, collecte et diffuse des connaissances.** Le caractère autonome et « autosuffisant » de chacun des acteurs est un gage du dispositif.

Ce « hub » qui réunit des centres d'excellence dans le domaine de l'eau se veut indépendant, non partisan, apolitique et à but non lucratif. En suivant les priorités définies par le *Asian Pacific Water Forum*, 17 centres d'excellence travaillent ainsi ensemble autour d'un secrétariat, de structure très légère, soutenu par l'UNESCO, l'Agence de l'Eau de Singapour, la Banque Asiatique de développement et le programme UNESCO -IHE.

Objectifs et fonctionnement du Réseau Méditerranéen de Ressources sur l'Eau

L'objectif du « Réseau Méditerranéen de Ressources sur l'Eau » est d'**assurer une meilleure coordination, pour dégager plus d'efficacité de moyens et plus de synergies entre les centres** intervenant en appui de l'analyse, de la définition et de la mise en œuvre de projets et de politiques de l'eau en Méditerranée. Il s'agit pour cela de constituer une plateforme interdisciplinaire de coordination des réseaux d'information, d'expertise de l'eau, etc. existant déjà dans la région, et dont les actions s'inscrivent dans les principes de la Stratégie Méditerranéenne de l'Eau. Chaque centre ou réseau conserve son autonomie et partage, sur un ensemble de domaines et projets définis, son expertise avec d'autres institutions du bassin méditerranéen.

Cette coordination des ressources régionales d'expertise de l'eau doit contribuer à :

- la mise en commun de l'étude, de l'analyse et de la production d'idées ;
- la constitution d'une force d'expertise pour éclairer les États, l'UE et l'UpM, ainsi que les parties prenantes plus locales (Régions, Villes, Opérateurs, Usagers, etc.) ;
- l'affectation plus efficace des fonds alloués par les bailleurs de fonds aux études et projets sur l'eau

Le **Réseau de Ressources est constitué par différentes unités techniques ou d'expertise qui, sur une base volontaire, acceptent de mettre en place une interface légère.** Cette interface pourrait d'ailleurs être confiée à une des unités constitutives du réseau, par exemple le SEMIDE, dont l'action s'inscrit dans le même état d'esprit, et qui a déjà vocation à coordonner un aspect essentiel du Réseau de Ressources : le recueil et la mise à disposition des informations sur l'eau.

Néanmoins, chacun des centres ou institutions reconnus comme têtes de réseau au sein du « Réseau de Ressources » doit conserver son autonomie de financement ; seul un financement limité est nécessaire pour le fonctionnement de l'« interface » (petite cellule composée peut-être de deux personnes seulement) qui assure la coordination et l'animation du Réseau de Ressources.

Dans le dispositif global de gouvernance régionale proposé, comme il a été dit, par l'IPEMED, le Réseau Méditerranéen de Ressources sur l'Eau, constitue le 1^{er} niveau, celui de l'outil technique et d'expertise, au sens très large.

Il agirait en fonction d'orientations définies par une instance de concertation régionale, constituant le second niveau du projet global : le « Comité Méditerranéen des Acteurs de l'Eau », regroupant les parties prenantes aux problématiques régionales de l'eau.

A noter que le troisième niveau, celui d'une agence opérationnelle, envisageable à plus long terme car supposant une structuration plus lourde des actions régionales, permettrait la conduite « en direct » de certains projets d'infrastructures de l'eau.

Le Réseau de Ressources sur l'Eau en Méditerranée a donc vocation à mettre à disposition les bases nécessaires pour orienter les décisions, adopter des choix durables, fonder une meilleure gestion des ressources en eau et de l'assainissement, et accélérer la réalisation de projets.

Cette démarche de coordination régionale serait un signal fort envoyé aux décideurs et aux bailleurs de fonds pour favoriser leur participation au financement de projets d'eau euro-méditerranéens.

Domaines de compétences et acteurs du Réseau de Ressources

Plusieurs domaines de compétences et d'expertises régionales dans le domaine de l'eau seront réunis au sein du Réseau de Ressources sur l'Eau.

La priorité à assurer se situe au niveau de l'**information sur l'eau**. Il est très généralement reconnu que la situation actuelle n'est pas satisfaisante ; le renforcement du noyau organisé autour du SEMIDE et de ses « Points focaux nationaux » répondra à l'exigence, formulée par l'Union pour la Méditerranée, de mettre en place des systèmes nationaux d'information sur l'eau. Le SEMIDE propose un projet spécifique à ce propos ; il s'agit là d'une étape essentielle, tant il est certain que rien ne peut être construit solidement en matière de stratégies et de projets sur l'eau si les informations disponibles ne sont pas suffisamment complètes, fiables et précises.

C'est à partir de ce dispositif consolidé que serait mis en place le Réseau Méditerranéen de Ressources sur l'eau.

Sur ce pivot pourraient s'articuler – d'où la notion de plateforme interdisciplinaire – d'autres champs de compétences qui, réunis au sein du Réseau de Ressources, se trouveraient mutuellement renforcées :

- **formation professionnelle**
- **transfert de savoir-faire**
- **prospective**
- **échange d'information et de bonnes pratiques**
- **animation des acteurs de l'eau et de la participation citoyenne, et application du droit à l'eau**

Les travaux d'IPEMED ont également permis d'identifier deux autres fonctions qui ne sont pas actuellement assurées et qui pourraient éventuellement être assurées au sein du Réseau :

- a. Une fonction technique et d'expertise pour la **Médiation**, afin de contribuer à la prévention et à la résolution des nombreux conflits – locaux ou non – concernant les usages de l'eau,
- b. Une fonction d'**Observatoire de la recherche et de l'innovation**, pour identifier et faire connaître les très nombreux travaux menés sur l'eau en région méditerranéenne.

Plusieurs institutions méditerranéennes reconnues œuvrent dans la plupart de ces différents domaines de compétences, aussi la mutualisation régionale des compétences devrait-elle pouvoir se développer à partir de structures existantes et pérennisées, et sur la base de la reconnaissance mutuelle de leur excellence, chacune dans leur domaine spécifique, ce qui suppose de leur part :

- des activités orientées vers les planificateurs, gestionnaires et utilisateurs finaux (ministères, UpM, agences de développement, agences de bassin, municipalités, professionnels de l'eau...),
- la disposition des ressources humaines, financières et logistiques nécessaires,
- l'expérience de projets en coopération et la disposition pour effectuer des démarches collaboratives

Le Réseau Méditerranéen de Ressources pourrait dès lors réunir :

- l'Institut Méditerranéen de l'Eau, reconnu comme le 1^{er} réseau d'experts dans le domaine de la recherche et de l'innovation,
- l'Office International de l'Eau (Oieau), reconnu comme pôle d'excellence dans la formation,
- le pôle Eau du Montpellier Méditerranée Technopôle, reconnu comme compétent dans le transfert de savoir-faire,
- le Plan Bleu, reconnu comme leader régional dans la prospective,
- le SEMIDE, reconnu comme instance régionale principale de recueil et d'échange d'informations et de connaissances dans le domaine de l'eau,
- le Global Water Partnership (GWP), reconnu comme leader dans l'animation et la participation citoyenne.

Cette liste n'est évidemment pas limitative et pourra être complétée, notamment par des acteurs de la rive sud et de la rive est de la Méditerranée ; il est en effet important que soit instauré un équilibre entre les « trois rives » de la Méditerranée dans la répartition des compétences mobilisées.

Compétences détaillées du Réseau de Ressources

Un essai d'inventaire des pôles de compétence du Réseau de Ressources figure en fin de cette présentation.

Etapes vers le 6eme Forum Mondial de l'Eau de Marseille

- Décembre 2011 : Forum de Marrakech : présentation du projet dans le cadre d'un side-event
 - Décembre 2011 – Mars 2012 : Sensibilisation et contacts individualisés avec plusieurs centres d'expertise méditerranéens pour identifier ceux qui sont intéressés pour amorcer la mise en œuvre du Réseau Méditerranéen de Ressources
 - Mars 2012 : 6eme Forum Mondial de l'Eau : L'adhésion des différents organismes concernés au Réseau Méditerranéen des ressources sur l'eau pourrait faire l'objet d'un agrément signé par les centres et instituts prêts à s'engager dans le projet à l'occasion de la dernière journée du Forum Mondial de l'Eau de Marseille
-

Essai d'inventaire des « pôles de compétences » du Réseau de Ressources

La mise en place d'une plateforme régionale favorisant les synergies entre chaque leader d'un domaine de compétences pourrait s'appuyer sur les pôles suivants :

- Observatoire de la recherche et de l'innovation

De nombreux travaux d'études sur l'eau en Méditerranée, relevant aussi bien des sciences humaines que des sciences « techniques », sont menés par des laboratoires de recherche universitaires des pays de la région. Les auteurs de ces recherches travaillent souvent sans lien avec les autres instituts spécialisés dans le domaine de l'eau en Méditerranée et leurs études ne bénéficient pas réellement de visibilité.

Ces recherches ou études scientifiques pourraient pourtant souvent contribuer à fonder des décisions ou des projets dans le domaine de l'eau ; dès lors, elles devraient être portées à la connaissance des acteurs de l'eau.

Certaines innovations se trouvent dans le même cas, et pourraient être mieux valorisées par le simple fait de bénéficier de plus de visibilité.

Un **Observatoire de la recherche et de l'innovation dans le domaine de l'eau en Méditerranée** pourrait être chargé de déceler et de faire connaître ces travaux.

- Conduite de travaux de recherche et innovation

Afin de proposer au financement des bailleurs de fonds des projets de recherche ou d'innovation correspondant aux bonnes pratiques identifiées par le Réseau de Ressources, **l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME)** pourrait animer un groupe ad hoc constitué de professionnels, correspondants nationaux du Nord et du Sud de son réseau.

L'IME est composé de membres actifs dans tous les pays du bassin et cet organisme se définit comme un « institut virtuel », formé de membres bénévoles actifs sur le terrain ; l'IME est une organisation pragmatique capable d'identifier, à la base, les projets innovants du domaine de l'eau. Ses points focaux sont représentés dans tous les pays du pourtour de la Méditerranée.

L'identification et la remontée des projets pourrait, classiquement, être menée sous la forme d'appels à projets au niveau local, examiné par un jury de professionnels puis par un comité de sélection du centre de ressources.

- Formation et mise en réseau des centres de formation professionnelle méditerranéens

La formation professionnelle des personnels de tous niveaux chargés de la gestion, de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures n'est pas suffisamment prise en considération dans les projets de développement dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement ou de l'irrigation. Pour assurer la longévité des infrastructures et l'efficacité des services, les compétences requises en termes de gestion, d'opération et de maintenance, doivent toujours être renforcées et la formation professionnelle n'a pas encore atteint un niveau suffisant pour répondre à ces enjeux et à ces besoins.

Ceux-ci sont considérables : plusieurs centaines de milliers d'agents, de tous niveaux, sont ou doivent être mis au service de la gestion de l'eau dans le bassin méditerranéen. Il faut assurer la qualité de leur travail par un effort soutenu de formation professionnelle, initiale et continue, dans les domaines de la conception et de l'étude des investissements, de l'exploitation et de la maintenance des ouvrages de production, et de l'administration et de l'organisation des services.

Dès lors, il faut mettre en œuvre un véritable « programme régional de formation à la gestion des ressources en eau en Méditerranée » dans le cadre d'un Réseau d'échange entre les centres existant ou à créer pour répondre de façon cohérente aux besoins communs des pays et développer une capacité d'expertise pédagogique méditerranéenne adaptée à la spécificité des problèmes de la région.

Reconnu comme pôle d'expertise et de mise en œuvre dans le domaine de la formation des métiers de l'eau, ce volet pourrait être assuré par l'**Office International de l'Eau**.

- Transfert de savoir-faire

Le transfert de savoir-faire est essentiel pour accompagner les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans la mise en place de stratégies sur l'eau, dans la conduite de projets d'infrastructures et dans la gestion des services.

Le pôle Eau du **Montpellier Méditerranée Technopole**, a parmi ses missions la transmission des savoir-faire de la France dans le domaine de l'eau à l'international. Ce pôle, à vocation mondiale, s'appuie sur une démarche industrielle structurée de longue date, notamment en région Languedoc-Roussillon, au sein du groupement Swelia qui regroupe aujourd'hui plus de 80 entreprises. Il intègre autant les « majors » des technologies et services liés à l'eau que des entreprises innovantes, accompagnées par le BIC (Business and Innovation Centre) de Montpellier Agglomération. Avec le soutien et l'adhésion des grands groupes et de l'ensemble des PME/PMI de la filière, ce pôle représente une force industrielle unique en Europe.

Fort de son expérience dans le transfert de savoir-faire, **le pôle Eau de Montpellier** pourrait gérer ce volet du Centre de Ressources. Ses compétences pourront compléter la base de données du SEMIDE et être mutualisées avec l'expertise de l'IME.

- Prospective

Les études prospectives dans le secteur de l'eau en Méditerranée sont fondamentales pour alerter les décideurs et les acteurs, aux niveaux national et régional, sur les enjeux d'avenir, pour dessiner des futurs et pour éclairer les décisions.

Ces études, fondées sur des travaux d'experts, sont nourries par les informations et données issues des autres composants, mentionnés ci-dessus, du Réseau de Ressources. Elles doivent également être menées dans le cadre général des réflexions sur le développement durable en Méditerranée.

Le Plan Bleu (PNUE – PAM) qui détient les compétences correspondantes, pourrait développer ce volet en développant ses travaux prospectifs sur l'eau douce continentale, sujet qui reste à approfondir compte tenu des enjeux qu'il implique dans le contexte méditerranéen et du réchauffement climatique.

La vocation régionale du Plan Bleu, la définition de ses interventions, placées sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et son positionnement au service des pays riverains de la Méditerranée et de l'Union Européenne (qui tous les deux ans évaluent et orientent son action) lui confèrent la légitimité nécessaire.

- Réseau et échange d'information

Le système méditerranéen d'échange documentaire est déjà constitué grâce au Système Euro Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau (SEMIDE), créé lors de la Conférence ministérielle de Marseille, du « Processus de Barcelone ». Le SEMIDE est devenu, depuis plus de 10 ans, le principal outil régional d'échange d'information et de connaissance. Le rôle du SEMIDE apparaît fondamental dans la mise en place du Centre Méditerranéen de Ressources sur l'Eau.

Il vise à :

- Structurer des Points Focaux Nationaux d'Information sur l'eau dans tous les Pays méditerranéens.
- Faciliter l'accès à l'information existante sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau, en priorité sur les institutions, la documentation, les formations, les programmes de recherche et développement et l'administration des données, les technologies adaptées aux caractéristiques méditerranéennes.
- Développer la mise en commun des informations utiles et la cohérence des systèmes.
- Elaborer les produits communs et promouvoir les programmes de coopération nécessaires.

Le Semide accompagne par ailleurs les états de la région pour créer ou renforcer leurs Systèmes Intégrés Nationaux d'information sur l'eau dans la perspective de mise en œuvre d'un dispositif plus efficace d'observation des ressources en eau et d'établissement de données chiffrées et harmonisées aux niveaux nationaux et locaux. Ceci permettrait l'accès à des données fiables et pertinentes qui

manquent cruellement aujourd'hui au niveau régional pour étayer toute politique de gestion intégrée des ressources et de prévention des risques.

- Animation des acteurs de l'eau et participation citoyenne

Ce volet du Réseau de ressources pourrait consister en un forum composé de représentants des bailleurs de fonds, de la société civile (ONG locales et internationales, universités et centres de recherche, secteur privé), des ministères impliqués dans la gestion de l'eau (Environnement, Eau, Ville et Logement, Agriculture, ...), des directions nationales de la planification (Ministères du Plan) et du Réseau des organismes de bassin (REMOB). Le Forum des acteurs doit jouer un rôle fédérateur des initiatives existantes afin de permettre la concertation et une meilleure coordination. Il pourrait être placé sous la responsabilité du **Global Water Partnership (GWP)**, qui pilote déjà l'initiative Med-EUWI de l'Union Européenne.

Le forum devra se décliner aux niveaux euro-méditerranéen et national. Sur le plan national, les « Dialogues Nationaux sur l'Eau » (National Country Dialogues), initiés par Med-EUWI pourraient être poursuivis pour favoriser le développement de plans nationaux de GIRE et avec une approche participative.

Sur le plan régional, l'objectif principal doit être relatif à la coordination et l'échange entre les réseaux, ONG internationales, bailleurs de fonds et organismes de coopération afin d'améliorer la plus value sur le terrain des actions menées au niveau régional.

- Médiation

La question du partage de ressources hydriques entre les différents usagers, d'un même pays ou d'un même bassin hydrographique, deviendra de plus en plus sensible dans les prochaines années ou décennies.

De nombreux conflits d'usage apparaissent déjà, et ne feront que se multiplier dans un contexte de plus en plus contraint, aussi un dispositif de médiation devra-t-il nécessairement être mis en place. Il est certain cependant que le rôle de médiateur relèvera d'un niveau supérieur : dans le cadre du projet global proposé par l'IPEMED, cette fonction serait plutôt placée au « 2^{ème} niveau », qui associera les parties prenantes, et qui pourra proposer aux décideurs des solutions acceptables.

Néanmoins pour ce faire, il sera pertinent de disposer d'informations et d'éléments d'appréciation, basés sur le droit, sur l'équité et sur l'expérience provenant de situations préalables, pouvant se constituer en jurisprudence. Cette fonction d'appui pourrait être une compétence nouvelle à développer au sein du Réseau Méditerranéen de sur l'Eau.
